

**MINISTERE DES TRANSPORTS
ET DES INFRASTRUCTURES**

-----**-----
SECRETARIAT GENERAL

-----**-----
**DIRECTION GENERALE
DES ROUTES**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Unité Nationale de Coordination du Programme Mali-NSS



Unité Nationale de Coordination (UNC)

Programme Mali Nafasoro Siraw

Avis de recrutement d'un Spécialiste en Violences Basées sur le Genre (**VBG**) dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Connectivité et de la Résilience des Infrastructures Routières au Mali (Mali -NSS).

Le Gouvernement du Mali, dans le cadre du développement du secteur des Transports et des Infrastructures, a préparé et négocié un accord de financement avec la Banque Mondiale pour une nouvelle opération sur cinq ans à travers le Programme MALI NAFA SORO SIRAW. Il est placé sous la tutelle du ministère des Transports et Infrastructures à travers la Direction Générale des Routes (DGR).

Ce programme, dont l'objectif de développement est d'**Améliorer la connectivité résiliente au climat des corridors routiers prioritaires du Mali**.

La phase actuelle du programme a une durée de cinq (5) ans et sera mis en œuvre à travers quatre (4) composantes.

Il est prévu qu'une partie des ressources dudit prêt soit affectée au financement de l'Unité nationale de Coordination, créée à cet effet.

L'Unité nationale de coordination (UNC/Mali -NSS) se propose d'utiliser une partie des fonds de ce financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat relatif au recrutement d'un Spécialiste en Violences Basées sur le Genre pour le compte dudit programme.

Fonction et Responsabilités

Sous la supervision du coordonnateur du programme, le spécialiste de la VBG veillera à ce que les questions de risque d'EAS/HS soient prises en compte dans la mise en œuvre de toutes les activités du programme Mali-NSS et mises en œuvre conformément aux engagements et aux calendriers du programme ESCP convenus dans le plan d'action EAS/HS approuvés par la Banque Mondiale le 23 décembre 2024.

Les tâches spécifiques du spécialiste de la VBG au sein de l'Unité Nationale de Coordination du programme (UNC) peuvent être résumées comme suit :

1. Identification des risques d'EAS/HS et de VBG, selon les besoins :

- Contribuer à l'élaboration des termes de référence pour l'élaboration des instruments de sauvegarde environnementale et sociale et assurer l'intégration et la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques EAS/HS telles que prévues dans ces documents, y compris le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), le processus d'évaluation sociale et Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), qui comprend également le plan d'action EAS/HS ; le Plan de Gestion de la Main-d'œuvre (PGMO) ; le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) ; le cas échéant dans le Plan de Gestion de la Sécurité (PGS), et le Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ;
- Veiller à ce que l'évaluation des risques d'EAS/HS soit intégrée dans l'évaluation sociale et éclaire l'élaboration de mesures d'atténuation adaptées ;
- Veiller à ce que les risques soient évalués, notamment par le biais de consultations régulières menées dans des espaces sûrs et habilitants, conformément aux directives du PMPP, et à ce que les mesures d'atténuation soient mises à jour tout au long de la mise en œuvre du programme en fonction des commentaires reçus et des leçons apprises (y compris par le biais de l'intervention en cas d'incident).

2. Mise en œuvre d'activités de prévention, d'atténuation et d'intervention des risques EAS/HS :

a. Supervision des contrats des prestataires et des donneurs d'ordre :

- Contribuer à l'intégration des clauses spécifiques à l'EAS/HS dans les documents d'approvisionnement nationaux, ainsi que dans les contrats, dans les termes de référence et dans les codes de conduite des entrepreneurs et des consultants (firmes, ingénieurs superviseurs, etc.) ;
- Contribuer au processus de sélection des contractants en évaluant l'efficacité des plans d'atténuation des risques EAS/HS des contractants ;
- Examiner les rapports des ingénieurs superviseurs et s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences en matière d'EAS/HS (c.-à-d. % des travailleurs actifs du programme qui ont signé des codes de conduite interdisant l'EAS/HS, qui ont été formés, etc.)

b. Supervision d'ONG/consultants en VBG :

- Contribuer à l'élaboration des termes de référence pour le recrutement d'une ONG/OSC/Consultant en matière de VBG qui peut être engagé pour soutenir la mise en œuvre des activités d'atténuation et de réponse à l'EAS/HS, y compris la formation des travailleurs, la sensibilisation de la communauté, le déploiement des OGM, etc. ;
- Superviser tous les services de ces consultants spécialisés, ce qui pourrait inclure l'élaboration et la validation d'une méthodologie pour la cartographie des services de lutte contre la violence fondée sur le genre, les consultations communautaires, la formation des parties prenantes, les campagnes de sensibilisation et le suivi de proximité des partenaires et du personnel du programme, le suivi du respect du plan de travail, des calendriers et l'identification et la résolution des défis en temps opportun ;
- Examiner les rapports narratifs et financiers des consultants et fournir une rétroaction ;

- Faciliter la coordination entre les prestataires de services de lutte contre la violence fondée sur le genre et les autres parties prenantes du programme, notamment pour assurer la coordination des échéanciers et des messages pertinents liés au programme ;
- Collaborer avec les prestataires de services de VBG et soutenir/diriger l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation EAS/HS tout au long du programme, qui inclura, entre autres, les travailleurs, le personnel du programme, ainsi que les acteurs communautaires, et qui abordera les risques de VBG/EAS/HS, la réponse appropriée et éthique aux incidents EAS/HS, et la mise en œuvre du Code de conduite et du MGP.

c. Soutenir la mise en œuvre du mécanisme de règlement des griefs (GM) et de la réponse centrée sur les survivantes du projet aux incidents d'EAS/HS:

- Assurer la coordination et la mise en œuvre en temps opportun des procédures de signalement des EAS/HS dans le MGP, y compris : i. l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées et d'outils pour recevoir, répondre et signaler les incidents EAS/HS conformément à une approche centrée sur les survivantes, en donnant la priorité à la sécurité, à la confidentialité, à la dignité et aux droits des survivantes à toutes les étapes du processus et en donnant la priorité à l'établissement de liens entre les survivantes et les soins, en fonction de leurs besoins et de leurs souhaits ; ii. la formation des parties prenantes des comités de Gestion de Plaintes impliqués dans la gestion des incidents d'EAS/HS; iii. la coordination du comité du MGP EAS/HS, chargé de la réponse aux incidents EAS/HS, conformément au cadre MGP de responsabilisation et d'intervention du programme ; iv. le suivi des fonctions du MGP, y compris un suivi régulier sur le terrain pour vérifier le bon fonctionnement du MGP, l'accessibilité et la fonctionnalité des voies d'entrée, et la qualité des services dans le parcours d'orientation ;
- Assurer le respect des principes directeurs en matière de confidentialité et de sécurité dans la collecte, le stockage et le partage éthiques des données liées aux incidents EAS/HS ;
- Soutenir le signalement sûr, confidentiel et éthique par l'emprunteur des incidents EAS/HS à la Banque mondiale, conformément aux exigences Du PEES et de l'accord de financement.

d. Coordination et collaboration :

- Former les parties prenantes du programme pour s'assurer qu'elles comprennent toutes les engagements du programme en matière d'EAS/HS et le rôle qu'elles doivent jouer ;
- Collaborer avec d'autres experts de l'UNC, y compris les spécialistes en sauvegardes environnementales et sociales, Spécialiste en suivi-évaluation, Spécialiste en communication dans le cadre de leurs activités et de l'intégration des mesures et des messages d'atténuation des risques en matière d'EAS/HS dans d'autres activités et plans du CES et communication, le cas échéant ;
- Participer aux réunions périodiques de coordination des projets et, si nécessaire, sur les chantiers, recueillir les retours des entreprises et des prestataires de services sur la mise en œuvre du MGP, afin de pouvoir adapter le mécanisme en utilisant les leçons apprises ;
- Promouvoir la coordination entre les parties prenantes du programme impliquées dans la mise en œuvre des activités d'EAS/HS, y compris les prestataires de services de VBG, les entrepreneurs et d'autres acteurs clés de la mise en œuvre ;
- Assurer la coordination avec d'autres acteurs nationaux clés impliqués dans la prévention et la riposte à la violence sexiste, y compris d'autres spécialistes des opérations financées par la

Banque mondiale, les ministères et les structures responsables aux niveaux central et régional, les principales agences des Nations Unies et les organisations de la société civile impliquées dans la coordination de la prévention et de la réponse à la violence sexiste au niveau national et dans les régions de mise en œuvre du programme, afin de s'assurer que les activités d'atténuation des risques liés à l'EAS/HS du programme sont informées et s'appuient sur les efforts existants pour lutter contre la violence sexiste dans le pays ; et

- Informer et impliquer, le cas échéant, les structures gouvernementales dans les zones d'intervention du programme sur les activités du programme et les actions d'atténuation des risques EAS/HS menées dans le cadre du programme Mali-NSS.

3. Surveillance et production de rapports :

- Soutenir l'élaboration et la finalisation du plan d'action EAS/HS ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de travail et un plan de suivi et d'évaluation de l'EAS/HS connexes, y compris des indicateurs clés et des cibles, afin de planifier la mise en œuvre du plan d'action pour l'EAS/HS;
- Soutenir le suivi des indicateurs liés à la mise en œuvre du plan d'action EAS/HS et au fonctionnement des voies de reporting du MGP EAS/HS ;
- Examiner les rapports sur la mise en œuvre des activités d'atténuation des risques d'EAS/HS par les ingénieurs superviseurs, les prestataires de services de lutte contre la violence fondée sur le genre, les observateurs tiers et d'autres parties prenantes du programme et fournir un retour d'information ;
- Fournir un rapport trimestriel sur les progrès et les défis liés à la mise en œuvre des engagements en matière d'EAS/HS, tels qu'ils sont inclus dans le plan d'action PEES et EAS/HS, dans le cadre des rapports de l'UNC sur la mise en œuvre du PEES et sur les activités E&S ;
- Documenter les bonnes pratiques ou les réussites suite à la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques d'EAS/HS; et
- Proposer des ajustements au programme d'activités de prévention et d'intervention en matière d'EAS/HS et des mesures appropriées pour assurer leur bonne mise en œuvre.

Compétences et Qualifications

Diplômes :

Être titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent, en genre, en sciences sociales, en sociologie, en psychologie, en droit, ou dans toute autre discipline similaire ;

Expériences professionnelles :

- Au moins huit (08) ans d'expérience professionnelle globale ;
- Au moins cinq (05) ans d'expérience dans la supervision de la mise en œuvre d'activités de prévention et de lutte contre la violence fondée sur le genre ; une expérience dans la prévention et la réponse à l'EAS/HS sera une valeur ajoutée ;
- Un minimum de cinq (05) ans d'expérience dans la conduite de campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, l'égalité des sexes, la violence sexiste serait un atout ;
- Excellente connaissance des principes directeurs et de l'éthique qui régissent le travail avec les survivantes de VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et de réponse à l'EAS/HS ;

- Bonne expérience avec des méthodes sûres et éthiques de collecte, de gestion et d'analyse des données sur la VBG ;
- Capacités d'analyse situationnelle des problèmes de violence fondée sur le genre ;
- Une bonne connaissance des politiques-cadres environnementales et sociales de la Banque mondiale, y compris l'approche de la Banque en matière de gestion des risques liés à l'EAS et à la santé et à la sécurité, est un atout.
- Bonne connaissance de la législation nationale et de la responsabilité en matière de VBG ainsi que des droits des femmes et des enfants ;
- Une excellente maîtrise de l'anglais et une bonne capacité à rédiger des rapports ;
- La connaissance d'une autre langue parlée localement serait un atout ; et
- Une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, tableurs, Internet et Intranet, etc.).

Durée et Conditions d'emploi :

La durée totale des prestations est de 1 an renouvelable à temps plein assortie d'une période d'essai de six (06) mois.

Au cas où la performance du consultant est satisfaisante, son contrat pourrait être reconduit pour couvrir la durée du Programme Mali-NSS, sous réserve de l'évaluation annuelle de sa performance jugée satisfaisante par le Coordonnateur de l'UNC.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec **le Coordinateur**. S'agissant d'un poste contractuel, il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions ci-après de la section III (Gouvernance) du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'investissement (FPI) de mars 2025, qui précise que (3.22, alinéa d) au cas par cas, la Banque peut accepter d'engager des responsables d'administrations publiques et des fonctionnaires du Pays de l'Emprunteur dans le cadre de contrats de consultants dans ledit pays, soit individuellement, soit comme membre de l'équipe d'experts proposée par un cabinet de consultants, uniquement lorsque : (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'emprunteur.

Composition et date de dépôt du Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- une lettre de motivation adressée au Coordinateur de l'UNC
- un curriculum-vitae actualisé daté et signé;
- des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- deux lettres de recommandations d'anciens employeurs ou supérieurs hiérarchiques ;
- une copie de la pièce nationale d'identité en cours de validité, ou toute autre pièce équivalente ;
- une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité malienne ;
- Un casier judiciaire vierge. Il ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction publique, d'un organisme parapublic ou privé.

Tout renseignement en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourrait être vérifié ultérieurement.

Méthode et Procédure de Sélection :

Le Spécialiste en VBG sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement des projets et programmes d'Investissement, mars 2025 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés ») et conformément aux critères exigés au regard des termes de référence.

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

- une phase de présélection des candidats sur la base de l'analyse des CV des candidats ;
- une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Les candidats seront classés par ordre de mérite après pondération des différentes notes obtenues dans les deux phases de la Sélection. La note du CV aura un poids de 70% et celle de l'interview 30% (le CV sera pondéré pour 70% et l'Interview pour 30%).

Dépôt de Candidature

Le dossier de candidature sera adressé au Coordinateur de l'UNC/Mali-NSS du Ministère des Transports et des Infrastructures. Il sera déposé sous pli fermé avec mention « **Candidature au poste de Spécialiste en Violences Basées sur le Genre de Unité Nationale de Coordination des projets et programmes financés par la Banque mondiale** » à l'adresse suivante : Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél.: 20 21 57 25/20 21 40 33/ 20 21 92 30 ; E-mail : uncpaar5@gmail.com, Bamako, République du Mali

La date limite de dépôt de candidatures est fixée au plus tard le 04 juillet 2025 avant 16 heures, heure locale Bamako.

Informations Générales

Les candidats intéressés peuvent retirer les TDR et obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessus de 8 heures à 16 heures (TU). **Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.**

Bamako, le 13 juin 2025

**Le Coordinateur de l'Unité Nationale de Coordination P.I
Le Coordinateur Adjoint**

**Daouda Moussa KONE
*Chevalier de l'Ordre National***